

[Texte]

● 1220

I understand, for example, that in district eight, in the Province of New Brunswick, illegal fishing operations constitute about 35 per cent of the fishing there. That is a serious situation.

Another thing, Mr. Chairman, which I feel is contributing to the depletion of our lobster fishing industry—again I am not sure and would like to have the Minister's opinion on this—is the raking of Irish Moss on our fishing beds. I realize that the Irish Moss industry is an important industry for many of our people. But I do not think it should be allowed to deplete—if it does deplete,—and destroy our lobster fishery. So, I am wondering, Mr. Chairman, whether or not the department has anything in mind with respect to these two matters, first of all, the employing of fishery patrol officers around the clock during the season that legal fishing can take place, and also whether anything is being done to curb the raking of Irish Moss on our lobster fishing beds?

Mr. Davis: Mr. Chairman, the answer to both of those questions is yes, we are employing more personnel on protection and we did take some steps last year, and perhaps more will be taken this year, to limit the impact of the Irish Moss raking operation on the lobster fishery.

I might point out, however, that the lobster fishing industry is not in too bad shape. Last year, for example, the quantity taken went up 6 per cent, and because of the higher prices, the value to fishermen in the Maritimes of the lobster catch went up 12 per cent. So the industry is not in any decline. In total value terms, it has had its best year ever. But this is not to say that there is not a poaching problem. We very sharply increased our penalties for poaching. Now anyone caught poaching faces the loss of at least part of a season, and if there is any repetition, perhaps the loss of his livelihood, and the knowledge of this is getting around. The story I get from Prince Edward Island now—this is from the fishermen and the fishermen's representatives—is an entirely new look, a new view on poaching. It just does not pay.

I agree that we could do with more vessels, certainly faster vessels, and we would be much better armed if we could employ people on the patrol vessels for more than 40 hours, or have shifts so we could keep these vessels out and operating at other than certain hours. If a vessel is known to tie up at 5 o'clock on the dot every day, you can have activities occurring in the evening which are not being done in the daytime.

I could ask Mr. Levelton or one of these people here what their account is of the penalty, for example, and the success we have had in reducing poaching.

The Chairman: Mr. Levelton.

Mr. Levelton: Mr. Chairman, last year was the first year in which we imposed the new system of penalties, a suspension of licence for a given period of time for the first offence and perhaps permanent suspension for a

[Interprétation]

de ces bateaux de contrôle pour qu'ils ne soient pas aussi facilement repérés.

Je crois savoir, par exemple, que dans le district 8 de la province du Nouveau-Brunswick, la pêche illégale représente environ 35 p. 100 de la pêche totale. C'est là une situation grave.

Un autre fait, monsieur le président, qui, à mon avis, contribue à l'épuisement de notre pêche au homard—là encore je n'ai aucune certitude et je voudrais connaître l'opinion du ministre à ce sujet—c'est la présence de mousse irlandaise sur nos territoires de pêche. Je sais que la mousse irlandaise représente une industrie importante pour un certain nombre de personnes. Je crois, cependant, qu'elle ne devrait pas épuiser—si tel est le cas—ni détruire notre pêche au homard. Je me demande donc, monsieur le président, si le Ministère envisage certaines mesures à ce sujet, tout d'abord l'utilisation permanente de patrouilles de pêche pendant la saison de pêche légale et, également, si certaines mesures sont prises pour empêcher les dégâts de la mousse irlandaise dans les zones de pêche au homard?

M. Davis: Monsieur le président, la réponse aux deux questions est affirmative; nous affectons davantage de personnel au service de protection; nous avons pris certaines mesures l'année dernière et nous en prendrons peut-être davantage cette année pour limiter la présence de mousse irlandaise dans les zones de pêche au homard.

Je voudrais cependant faire remarquer que la pêche au homard n'est pas en si mauvaise posture. L'année dernière, par exemple, les prises ont augmenté de 6 p. 100 et, du fait de la hausse des prix, le bénéfice des pêcheurs des Maritimes s'est élevé de 12 p. 100. L'industrie n'est donc pas en déclin. Elle a connu sa meilleure année en termes de valeur totale. Cela ne signifie pas que le problème du sillage n'existe pas. Nous avons grandement augmenté les pénalités que nous imposons. Toute personne prise en flagrant délit risque de perdre au moins une partie de la saison et, en cas de récidive, elle risque de perdre son emploi; ces mesures sont connues de tous. D'après ce que me disent les pêcheurs de l'île du Prince-Édouard et leurs représentants, le pillage est envisagé sous un tout nouvel angle. Il n'est pas rentable.

Je reconnais que nous pourrions utiliser davantage de bateaux, des bateaux plus rapides et nous serions bien mieux outillés si nous pouvions utiliser le personnel des patrouilles plus de 40 heures ou si nous pouvions organiser des équipes pour que ces bateaux opèrent autrement qu'à certaines heures. Si l'on sait qu'un bateau rentre au port à 5 h. exactement tous les jours, certaines activités peuvent avoir lieu le soir alors qu'elles n'ont pas lieu dans la journée.

Je pourrais demander à M. Levelton ce qu'il pense de la pénalité, par exemple, et de la façon dont nous avons pu limiter le pillage.

Le président: Monsieur Levelton.

M. Levelton: Monsieur le président, nous avons imposé pour la première fois l'année dernière un nouveau système de pénalité consistant en un retrait du permis pour une certaine période de la première infraction et le re-